

POLICE D'ETAT
de
Seine-et-Marne
Commissariat de Vaires-sur-Marne, le 18 Juillet 1941.

COPIE
POLICE D'ETAT
SEINE-ET-MARNE
DISTRICT à CHELLES
DATE d'envoi 12 III 1941
6969

N° 2147

Offense au Chef de l'Etat.

Affaire
CLERC, Aimé, 39 ans, de nationalité suisse, à Noisiel.

Le Commissaire de police de la circonscription de Vaires-sur-Marne à
Monsieur le Commissaire Principal, Chef du District à CHELLES

cl. E. H. Auger

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai été amené à établir une procédure pour "offense au Chef de l'Etat", contre le sujet suisse CLERC, Aimé, né le 9 Avril 1902, à Chavannes-sur-Romont (Suisse), des feus Joseph et Virginie CLERC, vacher, demeurant à Noisiel (Seine-et-Marne).

Il y a trois semaines environ, l'intéressé qui se trouvait dans un débit de boissons, à Lognes (S.-et-M.), aurait tenu en public les propos suivants:

"Le Maréchal est pour la collaboration. C'est un salaud et un fumier."

"Le Maréchal PETAINE est une gadoue, un fumier, il nous a vendus comme les autres et il est pour la collaboration."

Deux témoins (le garde-champêtre de Lognes et le tenancier du débit) sont venus me confirmer ces propos que le nommé CLERC nie.

Toutefois, l'intéressé reconnaît avoir parlé du Maréchal en disant: "N'y en avait-il pas un plus vieux pour mettre à sa place?"

Les témoignages sont formels et c'est pourquoi j'ai établi une procédure contre CLERC, Aimé, qui semble avoir commis une infraction à la loi du 10 Octobre 1940, modifiant les articles 26 et 45 et complétant l'article 60 de la loi du 29 Juillet 1881, sur la Liberté de la Presse. Cette procédure est transmise aujourd'hui sous le n° 378, à Monsieur le Procureur de la République, à Meaux.

Les faits s'étant passés il y a trois semaines et CLERC possédant un domicile, j'ai laissé l'intéressé en liberté, tout en l'invitant à se tenir à la disposition de la Justice.

.....

Vu et transmis à Mr le Préfet de Seine et Marne (Cabinet)
Je ne manquerai pas de signaler, en temps utile, la décision judiciaire intervenue.
Chelles, le 20 juillet 1941

Le Commissaire Principal,
Chef du District
N. V. V.

(En communication à M. le Sous-Préfet de Meaux.)

Le nommé CLERC, Aimé, est marié à la nommée KEDZIA, Léocadie, d'origine suisse, née le 18 Novembre 1908, à Skeezew (Suisse), de Nicolas et de Marie JATTON, sans profession. Il est père d'un enfant âgé de 10 ans, de nationalité suisse.

L'intéressé serait en France depuis le 22 Décembre 1916. Il aurait résidé en maints endroits et en dernier lieu à Ormesson (S-et-O).

Il est arrivé à Noisiel le 29 Janvier 1941 et travaille depuis cette date, à la ferme du BUISSON, en qualité de vacher.

Les époux CLERC sont titulaires:

Le mari: de la carte d'identité de "travailleur agricole", n°24-CC-30490, délivrée par Mr le Préfet de Seine-et-Oise, le 5 Mars 1940 et valable jusqu'au 31 Décembre 1942;

La femme: de la carte d'identité de "non travailleur", n°40-CC-23432, délivrée par Mr le Préfet de Seine-et-Oise, le 2 Décembre 1940 et valable jusqu'au 1er Mai 1943.

Depuis leur arrivée dans ma circonscription, les intéressés n'avaient pas attiré l'attention d'une façon particulière.

Mais, le mari est connu pour son caractère violent et exalté. Il tiendrait assez souvent des propos extrémistes et se vanterait d'être "bolcheviste".

Il semble, en vérité, qu'il s'agit d'un individu déséquilibré qui ne se rend pas exactement compte de la gravité de ses propos.

Son employeur est très satisfait de ses services. Il le représente comme étant un ouvrier capable, courageux et sérieux.

Quoi qu'il en soit, CLERC, Aimé, comparaitra vraisemblablement devant le Tribunal Correctionnel de Meaux, à la suite des propos injurieux qu'il a tenus à l'égard du Chef de l'Etat.